

CONTRE-RENDU ASSEMBLEE DE QUARTIER " LE COEUR DE SAINT-CHEF" DU 15 MAI 2025

La séance est ouverte par le Président à 19h35 en présence de la vice- présidente, de l'adjoint référent, de Monsieur le Maire, de M. Pascal Jugnet conseiller délégué à la voirie et de 43 habitants représentant 35 foyers.

Il est signifié que ce sera la dernière Assemblée de quartier de cette mandature en raison de la période de réserve électorale qui commencera le premier septembre.

1er ODJ : Point sur les demandes de la dernière réunion du 07/11/2024 (Intervention de P. Guyon)

- Un panneau "voie sans issue" sera installer rue Seigneur de By, vers l'étranglement de la rue, sur le mur, avec une convention avec le propriétaire.
- Un autre panneau "eau non potable" sera posé sur la fontaine de la rue Saint Theudère et celui de la fontaine de la place Louis Seigner sera nettoyé afin d'être visible.
- Le graissage des loquets des portails des 2 cimentières ont été fait, la peinture des rampes d'escaliers de l'ancien cimetièrre va être fait rapidement.
- Le traçage des places du parking sur l'ancien basket sera effectué lors de la prochaine campagne de traçage (juillet-août).
- Place Ch.de Gaule, le panneau "stationnement limité à 10 mn" sera laissé pour accélérer la rotation des véhicules près des commerces.
- La demande de fresque sur le mur sud de la salle des Guillaux coté jeux de boules, coût d'environ 10 000 € sera remplacée par la pose d'une banderole (950 €) de 8mX3m représentant 8 sportifs en action.
- Les affiches posées sur le mur du DAB seront régulièrement enlevées.
- L'écoulement des eaux pluviales en haut de la Vie de la Chaine, le nécessaire sera fait pour les raccorder au réseau avant l'hiver.
- Quant à la question de priorité à droite des rues St Hugues et du Mollard sur la rue de l'Abbatiale, la pose de panneaux ne sera pas aux normes, un marquage au sol "priorité à droite" serait-elle plus respectée ? Nous en doutons, reste la solution d'un stop sur les dites rues.
- Un panneau "interdiction de circuler aux véhicules à moteur sauf exploitants" a été posé aux deux extrémités de la voie verte Arcisse - Les Mômes.

2ème ODJ : Informations suite à l'incendie de la maison bourgeoise sur le site de l'ancien IME

- Des travaux de sauvegarde du bâtiment notamment en consolidant le toit, ceux-ci sont pris en charge financièrement par l'assurance. Le coût de reconstruction est en cours avec l'assurance.

3ème ODJ : Point sur les travaux de l'Abbatiale

- Ils vont commencer incessamment, démontage des planchers chauffant, passage d'un radar pour sonder les fondations des piliers, pour détection des réseaux d'eau et recherche de la crypte.
- Le stationnement sera interdit pendant 3 semaines sur le parking le long de l'Abbatiale.

4ème ODJ : Informations sur le projet d'aménagement du parc sur l'entrée haute du village à proximité de l'école maternelle Renée Ballet

- L'objectif est de transformer cet espace en un lieu végétalisé, accueillant et multifonctionnel. Agrandissement du parking dont création de 2 places PMR ainsi que la mise en place de cheminement piétons, des espaces verts enrichiront le paysage (massifs, talus végétalisés, arbres et arbustes). Nous ne souhaitons pas donner plus de détails car actuellement nous sommes au stade de projet. Les élus n'ont pas plus de détails non plus. Ce projet a plusieurs buts : embellir cette entrée de village, agrandir le parking, installer une aire de jeux dans le haut du village, notamment pour les écoliers. Ce projet est suivi

par une conseillère municipale Coralie PICOT dans le cadre d'un mémoire pour ses études.

5ème ODJ non prévu sur la convocation, intervention de P. Jugnet sur les travaux de voirie en cours et à venir sur la commune, concernant notre secteur.

- Un éboulement est intervenu au niveau du pont sur le Ver sur la route de Crucilleux, une plaque d'acier a été posée, une surveillance est instaurée, mais les travaux de réparation pourront nécessiter une fermeture de la route.
- Des travaux sur la RD 19 sont prévus entre le carrefour des Moles et le carrefour de la route de Chamont. : nouvel enrobé, mise aux normes des ralentisseurs y compris celui après le carrefour de Chamont, création cheminement piéton où il n'existe pas.

6ème ODJ : Temps d'échange et questions diverses

- Signalement de la présence de blaireaux rue du Molard entraînant des dégâts aux jardins, réponse : le garde-chasse sera contacté.
- L'éclairage public serait moins efficace, réponse ; il est aux nouvelles normes, éclairage unidirectionnel.
- L'enrobé de la rue Saint Theudère est maintenant noir, réponse : il sera ré-ouvert par des travaux à venir, il sera grenailé ensuite.
- Devenir du future ancien EHPAD, réponse : ce sont des bâtiments non communaux, pour le pavillon Contamin, il y aurait une tendance à le transformer en résidence senior, pour le pavillon Deloras, la mairie pourrait faire une offre de rachat.
- Demande de composteur au niveau des immeubles " Le Clos du Ruisseau", réponse : il faut demander au bailleur Alpes-Isère-Habitat qui doit s'occuper de la gestion des déchets au sein de ses immeubles.
- Demande d'accès PMR de l'Abbatiale, réponse : une rampe amovible a été installée pour l'entrée du bâtiment par la porte de la sacristie, la mairie est en discussion avec l'architecte des bâtiments de France pour une rampe permanente dans le cadre des travaux de rénovation.
- Demande de la réalisation d'une rambarde dans le chemin du Rognon.
- Il est demandé de mieux indiquer la maison des soins de chaleur. Nous leurs ferons remonter cette info.

Le président
JC Baillaud

La vice-présidente
E. Tripier-Mondancin

L'adjoint-référent
P. Guyon